

Déclaration Statutaire

Je, **Wapistan, Rock**, 59 rue Jeromish, Nutashkuan, 1974-06-23

(Nom, prénom, adresse, date de naissance)

Je déclare solennellement que,

Mon but de mon témoignage est de vous partager mon histoire de mon traitement auprès des services de police. Également, je suis venu faire la lumière de ma compréhension de la discrimination. Premièrement, je me présente **Rock Wapistan** et je suis un père de famille. Je suis innu de la communauté de Nutashkuan. Je suis très fier de mon identité et ma culture. J'ai toujours pratiqué mes activités traditionnelles. Ce sont mes grands-parents qui m'ont légués cet héritage.

Mon témoignage concerne les services de police. Je viens partager mon expérience de traitement de discriminatoire de la part des policiers de la Sûreté du Québec (SQ). Je pense que j'ai subi un mauvais traitement auprès des policiers. En même temps, j'aimerais savoir si j'étais traité de façon approprié ou non. Si cela a été bien ou mal. Sinon, je vais me résigner pour dénoncer cette situation. J'ai eu une amende de 1500 \$, j'ai trouvé cela exagéré.

Mon histoire est que nous avons été ramassés les bleuets et faire le pique-nique avec ma famille. Nous avons été au nord de Natashquan dans le secteur de la Montagne Bleu. Nous avons arrêtés au magasin du village pour notre pique-nique. Il était environ 14-15 heures. Nous étions six (6) membres de ma famille. J'avais un pick-up et il y a six places dans mon pick-up. Après nos achats, nous sommes partis vers notre destination. Ma femme me dit que les policiers nous suivent en arrière. Pour moi, je ne me préoccupais pas car j'étais en règle pour ma plaque d'immatriculation, mes assurances et mon permis. Je me suis dit qu'ils peuvent me suivre temps qui veulent. En quittant la route 138, nous allions rejoindre la route forestière. Les policiers avaient une voiture de patrouille et moi, j'avais un pick-up ou la route était en gravelle. Rendu sur cette route, je roulais environ à 40-50 km/heure et ceux-ci à environ 20-30 km/heure. Je les observais par mon rétroviseur, je les ai perdus de vue. Arrivée à notre

Signature du déclarant _____

Déclaré devant moi, _____

À _____ le _____

destination, nous étions environ de 15 ou 20 kilomètres de la route 138. Nous nous préparions à aller ramasser les bleuets. Ma fille et mon garçon ne voulaient pas nous suivre, ils décidèrent de rester dans la boîte du pick-up. Car mes enfants ont déjà été traumatisés par les ours. Maintenant, je suis toujours préparé à toute éventualité pour notre sécurité. J'ai tout mon équipement dans mon auto pour notre protection. Ma femme était en train de ramasser les bleuets à environ 50 pied. J'ai déplacé mon pick-up d'environ 40-50 pieds. Alors, j'ai demandé à mes enfants de rester assis en arrière. Je me suis arrêté sur le bord de la route et j'ai fermé le contact du pick-up. J'étais assis dans mon auto du côté conducteur avec la porte ouverte. J'aperçois par mon rétroviseur, l'autopatrouille de la SQ et ils n'ont pas mis les sirènes. Je n'ai rien contre la police. L'autopatrouille se stationnait en arrière de mon pick-up et il est venu me voir avec une voix agressive. Toute de suite, je n'ai pas aimé la manière de parler. Il me dit : « as-tu remarqué que tu as les enfants en arrière ». J'ai donc répondu : « oui » et ils vont rester là ». J'ai pris le même ton qu'eux.

Q : Est-ce que votre voiture était en marche?

R : Non, ma voiture n'était pas en marche.

Q : Vous étiez sur place?

R : Oui, j'étais sur place.

Q : Est-ce que ta voiture était en marche ou en arrêt?

R : Ma voiture était en arrêt. J'étais assis dans mon pick-up sur le côté conducteur avec la porte ouverte. J'ai surveillé ma femme et mes enfants, au cas de la présence des ours.

L'évènement s'est passé le 23 août 2016 à environ 16h00 en après-midi. Par la suite, les policiers me disaient qu'ils font la vérification, donc j'ai remis mon permis, mon immatriculation et mes assurances. Et ils me répétaient : «on va juste vérifier». Après vérification, il est revenu et il m'a donné une contravention de 1500 \$. J'ai été estomaqué : « une contravention de 1500\$ ». De plus, il me répétait : «oui, une contravention de 1500\$ ». En plus, il me disait : « je ne t'enlève pas tes points d'inaptitude ».

X

Enquêteur

X

Déclarant

Ils ont été arrogants en remettant mon permis: « voilà tes amendes » d'un ton sec. Ils m'ont remis mon amende de 1500\$, 12 points d'inaptitude et une semaine de suspension de mon permis de conduire. Après cela, j'ai été retourné les voir et j'ai dit : « hey, Monsieur, mon permis est suspendu ». Et il me répond : « oui, ton permis est suspendu ». Je voulais leur expliquer que j'avais absolument besoin de mon permis pour mon travail. L'un des policiers est sorti de la voiture, tout de suite, il m'a pointé du doigt en disant : « si tu continues à parler, on va t'arrêter ».

Q : Quel corps de police vous parlez?

R : La Sureté du Québec à Natashquan mais de Havre-St-Pierre.

Q : C'est quoi la distance entre le lieu d'évènement et la route 138?

R : Peut-être environ une demi-heure de route. C'est une route forestière qui mène à la pratique de nos activités traditionnelles. Depuis mon enfance que je fréquente ce territoire, c'est notre mode vie quotidienne. Par exemple, dans mon souvenir lointain, je me rappelle que nous pouvions être assis en arrière du pick-up, maintenant, les pick-up sont plus confortable pour toute la famille.

Q : Ca veut dire qu'ils ont suspendu ton permis direct sur les champs?

R : Oui, ils m'ont suspendus direct.

Q : Mais ils t'ont laissés conduire?

R : Oui, ils m'ont laissés conduire. Un exemple, si j'avais eu un accident, j'aurais pu aggraver mon cas. Comme, par exemple, me retrouver en prison ou en justice pour des amendes. Je pense que je n'ai pas eu un bon traitement des policiers.

Donc, j'ai répondu respectueusement : « ok ». J'ai regardé mon ticket, j'ai trouvé cela exagéré. Aussi, je n'ai pas aimé leur attitude agressive. Après réflexion, je me disais : « au lieu de me donner une contravention, il aurait pu me donner un avertissement verbal ». Également, ils ne voulaient pas

X

Enquêteur

X

Déclarant

m'écouter pour expliquer de ma situation. Je pense que les policiers devaient être capables d'être à l'écoute des autres. Car ils doivent avoir dans leur formation des cours sur la psychologie.

De cet événement, j'ai remarqué qu'ils rodaient fréquemment près de ma demeure. Lorsqu'ils étaient en face de chez-nous, ils roulaient lentement. En voyant cela, j'ai pris mon cellulaire pour filmer de leur comportement. J'ai remarqué qu'ils tenaient leur cellulaire de manière intimidant. Voulant capter leur comportement sur mon cellulaire, cela n'a pas marché, j'étais trop loin. Alors, j'ai pensé : « si eux autres avaient le droit d'utiliser le cellulaire en conduisant ». Depuis ma suspension de mon permis, je n'ai jamais touché mon auto, il était stationné chez nous. Aussi, personne ne pouvait toucher à ma voiture. Lors de ma suspension, je suis organisé à trouver des moyens de transports afin de répondre à nos besoins. Dans ma compréhension, je trouvais qu'ils usaient la provocation.

Aussi, j'ai appris que les policiers ont été rencontrés le Conseil de bande pour rapporter la situation en leur disant : « j'étais une personne violente ». Je me posais la question : « pourquoi ils ne m'ont pas arrêtés, si j'étais violent? Je ne comprends pas leur agissement. J'aurais été ouvert à m'asseoir pour discuter de l'évènement. Je n'ai pas aimé leur manière de faire, d'aller et rapporter les mauvaises informations auprès du Conseil de bande et de mon employeur. Une fois, j'étais témoin de leur présence au Conseil de bande.

J'ai tout perdu à cause de cette histoire-là. J'avais un bon emploi comme remplaçant de chauffeur aux transports médicaux. Mon emploi me permettait de faire vivre ma famille, faire mes timbres de chômage et faire mes activités familiales et culturelles.

Q : As-tu su dans quel but, ils ont fait ça?

R : Je n'en ai aucune idée. Je ne sais pas pourquoi ils ont été là. Comme, nous sommes des petites communautés, tout se sait. Peut-être, le directeur ou les membres du Conseil de bande ont été mis au courant de la situation. Et ils se sont questionnés sur l'évènement d'un de leurs membres auprès de la Sûreté du Québec. Pareillement, mon employeur a reçu les mêmes informations de la part des policiers. Cela a engendré des conséquences sur toutes les sphères de ma vie. J'ai tout perdu mon emploi, mon salaire, la perte de ma culture et mon identité. Maintenant, j'ai encore des séquelles qui

X _____
Enquêteur

X _____
Déclarant

affectent sur ma vie psychologique, physique et émotionnelle. Par exemple, je porte encore la colère, le ressentiment, la peur qui a des répercussions dans ma vie personnelle, conjugale, familiale et sociale.

Je trouve que je n'étais pas traité de la bonne façon. Par exemple, un des policiers m'a pointé du doigt. Si tu n'arrêtes pas de parler, on va t'arrêter. Il me dit : « tu sais que tu n'es pas au Mexique, ici ». En voyant cela, et je me suis reculé en respectant à leur autorité. Donc, nous avons décidés de retourner à la maison, ils nous ont gâchés notre activité familiale et culturelle. Car nous étions là pour ramasser les fruits sauvages et la chasse aux petites oies sauvages. Je voulais éviter les problèmes avec eux. J'ai pensé à ma femme et mes enfants, si je me faisais arrêter, ils vont faire comment pour retourner au village.

Je voulais leur expliquer ma sécurité en forêt. Par exemple, il peut arriver des incidents malheureuses (ours) dans le bois et nous devons être prudents avec les animaux. Les policiers, leur devoir était de veiller sur la sécurité de la route 138 et pour nous, notre sécurité de survie en forêt. C'était ma perception de ma sécurité dans de ma culture et mes traditions. Aujourd'hui, je suis fier de mon identité et je pratique mes activités traditionnelles depuis ma tendre enfance.

Je ne connais pas beaucoup les ressources pour les plaintes en déontologie policières. Aussi, je ne sais pas comment remplir les formulaires et j'ai besoin d'aide et d'accompagnement pour les démarches. J'ai constaté mon amende et mon permis. J'ai signé mon amende et j'ai envoyé. C'est la seule chose que je suis capable de faire. Je suis convoqué à la Cour le 4 septembre 2018 pour la contestation de mon ticket.

Une dernière chose, il y a eu une rencontre au Conseil de bande Natashquan avec la Sureté du Québec. Dans cette rencontre, j'avais été convoqué pour ma situation. Il y avait un chef de police et un agent de liaison de la SQ [REDACTED] qui représentait les relations entre les autochtones. Le chef de police m'a demandé : « pourquoi ils t'ont donné un ticket de 1500\$, une suspension et 12 points d'inaptitudes? J'ai répondu : « je ne sais pas, c'est vous la police. Moi, je ne connais pas votre travail de police ». Après, ils ne savaient pas quoi dire.

La présente déclaration statutaire a été présentée par : téléphone , courriel , courrier , en personne à monsieur/madame Rock Wapistan qui nous confirme que son contenu correspond bel et bien à ce qu'il/qu'elle nous a rapporté(e) en date du 2-08- 2018.

X
Enquêteur

Signature du déclarant : A.A.

X
Déclarant

Date : 30 août 2018.